LYON.FR
LA MAIRIE RECRUTE

VILLE DE LYON

Détails de l'offre

Répondre à l'offre imprimer

Famille de métiers : **Espaces verts et paysages, Technique**

Emploi : **AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**
Date de publication : 06/12/2007
Référence : 5028

Délégation : DELEGATION GENERALE AU DEVELOPPEMENT URBAIN
Direction : DIRECTION DES ESPACES VERTS
Grade(s) : ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE
Catégorie : C **Filière(s) :** Espaces verts et paysages, Technique
Service : MAINTENANCE ESPACES VERTS

Missions :
Sous l'autorité du Contrôleur et de l'Agent de Maîtrise du Parc de la Tête d'Or, vous êtes chargé de la propreté du Parc et de l'entretien horticole.

Activités :
- ramassage des corbeilles et collecte des déchets du Parc de la Tête d'Or avec des chevaux de trait,
- entretien des chevaux, suivi et nettoyage du matériel de collecte et des locaux,
- par alternance entretien horticole et développement d'activités pédagogiques autour des chevaux,

Lieu de travail :
Parc de la Tête d'Or - Lyon 6ème Arrondissement

Horaires :
7h30 en continue – 5 jours sur 7 / 15 jours de RTT

Connaissances :
- avoir des connaissances en matière d'entretien horticole,
- connaître la Gestion Evolutive Durable,
- connaître l'entretien du cheval, et, après formation, connaître les règles d'hygiène et de sécurité afférentes à l'activité "Attelage",

Savoir-faire :
- capacité à conduire un attelage suite à la formation dispensée par le service,
- expérience dans l'entretien de parcs et jardins,

Qualités requises :
- être sensible au respect de l'environnement et à l'évolution du service (certification environnementale),
- être polyvalent et autonome,
- avoir le sens du travail en équipe avec les autres agents de la collecte,
- posséder de bonnes aptitudes physiques inhérentes aux travaux en extérieur et à la spécificité liée à cette tâche,
- avoir un bon relationnel avec le public,
- posséder une capacité d'analyse et d'initiative,

Autres :
- les agents recrutés devront suivre une formation spécifique d'environ cinq semaines,
- la durée hebdomadaire de travail est fixée à 37h30, avec 15 jours de récupération (R.T.T), répartie sur sept jours, avec deux jours de repos consécutifs ou non,
- les agents bénéficieront d'un week-end sur deux ou un sur quatre selon les nécessités de service,
- de mi-juin à mi-septembre, les agents pourront obtenir un congé de trois semaines maximum, par roulement (un agent en congé par semaine),
- contre-indications médicales : aucune à priori sauf des problèmes individuels (vaccinations, comportements, addictions, allergies...),

Pour déposer votre candidature, vous pouvez :
- soit remplir le formulaire en ligne en cliquant sur "Répondre" en bas de page,
- soit l'adresser par courrier à l'adresse suivante :

Service Recrutement
Direction Emplois et Compétences
Mairie de Lyon
69205 LYON CEDEX 01

Répondre à l'offre

Retour

haut